



LE PRÉSIDENT

ASSOCIATION AMICALE DES ANCIENS ÉLÈVES
DU
PRYTanÉE NATIONAL MILITAIRE

Paris, le 15 Avril 2019

Destinataires : Mr LACHAUD, député.
Mr LEJEUNE, député.

Messieurs Les députés,

Au titre de mes fonctions de Président de l'association amicale des anciens élèves du Prytanée National Militaire, et donc au nom des anciens élèves de ce lycée de la défense qui appartient à notre histoire, j'ai l'honneur de vous faire part de nos réflexions qui font suite à la lecture attentive de votre rapport d'information sur l'évaluation des dispositifs de lutte contre les discriminations au sein des forces armées. En premier lieu, nous tenons à vous remercier vivement pour ce travail approfondi et en particulier pour votre intérêt marqué pour les lycées de la défense en général et pour le Prytanée en particulier : ils œuvrent au profit d'une jeunesse de tous horizons qui mérite notre soutien et notre attention.

Notre association, reconnue d'utilité publique, date de 1880 et regroupe aujourd'hui plus de 2000 adhérents, civils et militaires, actifs ou retraités, et représente à ce titre un « creuset » du dialogue « armées-nation ». La composition de notre conseil d'administration est d'ailleurs le révélateur de la diversité des femmes et des hommes qui constituent le réseau des anciens. Ce réseau est le symbole de « toutes les réussites » grâce aux études au Prytanée, grâce à nos maîtres et à nos cadres, quelles que soient les époques, quelles que soient nos origines sociales et quels que soient nos parcours professionnels.

Ce réseau s'enorgueillit de comprendre des personnalités prestigieuses, civiles et militaires, qui sont fidèles au Prytanée et à leur association, et savent manifester leur reconnaissance à cet établissement, notamment lors de la distribution des prix en fin d'année scolaire (manifestation dite « fête de Trime ») en revenant sur les lieux qui les ont conduits à la réussite, les ont initiés à la solidarité, et leur ont permis pour beaucoup d'atteindre l'excellence. C'est d'ailleurs notre association qui désigne chaque année les présidents ou co-présidents de cette manifestation : à titre d'exemple, lors des années passées ont présidé cette fête, entre autres, Jean-Claude Brialy, Antoine Compagnon (professeur au collège de France), Caroline Aigle (choisie également comme marraine de promotion pour l'année 2018-2020), Michel Pinault (membre du conseil constitutionnel), Rodolphe Belmer (président-directeur général d'Eutelsat), les amiraux Coldefy et Oudot de Dainville, les généraux Georgelin, Paloméros, de Villiers, le médecin général inspecteur Pons.

.../...



LE PRÉSIDENT

ASSOCIATION AMICALE DES ANCIENS ÉLÈVES DU PRYTANÉE NATIONAL MILITAIRE

En 2018, pour marquer le centenaire de la fin de la guerre et pour rendre hommage aux morts et aux blessés des opérations militaires, c'est le tandem constitué du général de Saint Chamas, gouverneur des Invalides, et de la médecin-chef Anne Montois, décorée de la Croix de la Valeur Militaire pour son engagement au feu en Afghanistan, qui a marqué de son empreinte les élèves et les parents lors de cette manifestation traditionnelle.

Notre association promeut et a toujours promu l'excellence académique et comportementale et a toujours plaidé pour la diversité des réussites civiles et militaires. A ce titre, nous manifestons régulièrement auprès des autorités du ministère des armées et notamment de la tutelle (la direction des ressources humaines de l'armée de terre) le souhait de voir se développer « l'interarmisation » de ses cadres qui marquerait pour le Prytanée la reconnaissance de son histoire, car cette institution a fourni nombre de militaires de toutes les armées et de tous les services, et notamment des Polytechniciens qui ont longtemps fait la réputation de cet établissement.

Nous pensons également que l'aide à la famille doit pouvoir combiner, pour les Classes Préparatoires aux Grandes Écoles, la réussite non seulement aux grandes écoles militaires mais aussi aux grandes écoles civiles, grandes écoles qui sont au demeurant en banques communes d'épreuves pour les écrits. Nous soutenons que le passage dans cet établissement doit être le moment de confirmer une vocation militaire ou de découvrir d'autres voies pour se mettre au service de l'Etat. Le « frisson de militarité », évoqué dans le rapport du collège des inspecteurs généraux d'armées n° 006/ARM/IGA/DR du 29 mars 2018, ne peut être, selon nous, que le reflet d'une volonté de réussite aux examens et de saines traditions d'esprit de corps ouvert à tous les horizons militaires et civils.

Nous aurions été heureux que vous puissiez mesurer lors d'une visite au Prytanée National Militaire, l'ensemble des atouts et des capacités de cet établissement. Il faut bien reconnaître que sa notoriété fait des envieux au point de susciter parfois des jalousies, et peut aussi favoriser le développement de mythes réducteurs et d'échos négatifs malheureusement entretenus sporadiquement par des comportements inacceptables mais tout à fait minoritaires de jeunes gens en mal d'identité.

Sans partager l'ensemble de vos constats, nous nous reconnaissons dans beaucoup de vos propositions, notamment votre proposition n° 39 qui est de faire entrer le mentorat des élèves des classes préparatoires des lycées de la défense dans un cadre officiel, et pour lequel notre association est prête à mobiliser son réseau de jeunes anciens en les sélectionnant en raison de leurs disponibilités et de leurs parcours.

.../...



LE PRÉSIDENT

ASSOCIATION AMICALE DES ANCIENS ÉLÈVES
DU
PRYTANÉE NATIONAL MILITAIRE

Si, lors de vos travaux, vous deviez envisager de revenir sur le sujet spécifique des lycées de la défense en général et du Prytanée en particulier, notre conseil d'administration se tient à votre disposition pour évoquer ce qui lui tient à cœur : la réussite des « Brutionnes et Brutions »¹ de tous horizons et la volonté de cette communauté transgénérationnelle de contribuer à la transmission des valeurs de solidarité, d'effort et de camaraderie auxquelles nous sommes tous fondamentalement attachés.

*Je vous prie de croire, Messieurs les députés, en l'assurance
de ma haute considération.*

Amiral (2s) Jacques LAUNAY
Président de l'AAAEPNM

Copies :

Mr BRIDEY, Président de la Commission de défense de l'Assemblée nationale.

Monsieur HERBILLON, député, ancien élève du Prytanée National Militaire.

Madame SAINT-PAUL, députée, ancienne élève du Prytanée National Militaire.

Monsieur DIVES, député, ancien élève du Prytanée National Militaire.

Monsieur BACQUET ancien député, ancien élève du Prytanée National Militaire.

Copies : Chef d'Etat Major des Armées
 Chef d'Etat Major de l'Armée de Terre
 Directeur de Cabinet de Mme Darrieussecq, Secrétaire d'Etat auprès de la
 Ministre des Armées.

¹ Nom traditionnel donné aux élèves du Prytanée